

FORT TÉMISCAMINGUE



THE START OF THE FUR TRADE

Beaver hats became all the rage in Europe during the 16th century. Every fashion-conscious gentleman wore a tall beaver hat, and the taller his hat, the greater his wealth and status.

Fortunes could be made in the beaver fur trade, and the French had a head start. They had discovered an abundance of fur-bearing animals in the forests of North America, and had established good relations with the Indians. Their canoes packed high with beaver pelts, the Indians travelled each year down to the fairs at Montreal. The tiny colony of New France depended on the fur trade for its existence.

The French did not keep their trade monopoly for long. In 1668 English merchants from the Hudson's Bay Company landed on the shores of James Bay and built four forts. Indian trappers of the region soon found it much easier to exchange their beaver pelts at the English posts than to make the long journey to Montreal.

Alarm spread among the merchants of Montreal. The English ships had arrived in the heart of the fur-rich country, laden with trade goods: guns, tools, blankets, clothing and rum. Something had to be done or the French would lose the fur trade to the English.

To counter the English threat, a group of Montreal merchants formed the Compagnie du Nord and received a charter in 1682 to trade in the Hudson Bay region. Three years later, the company received permission to build inland trading posts. Fort Témiscamingue was probably founded at this time, although the exact date is not known. The fort was ideally located on Lake Témiscamingue, on the upper Ottawa River and bordering on the Hudson's Bay Company territory.

OVERLAND TO JAMES BAY

The merchants of the Compagnie du Nord decided to eliminate the English competition by force. They would send a military expedition up the Ottawa River and overland to capture the English forts on James Bay. A hundred men, led by a French officer, the Chevalier de Troyes, left Montreal in March 1686.



In de Troyes' journal of the expedition we find the first reference to Fort Témiscamingue. On May 18 he reached the small post, then located on an island at the mouth of the Montréal River, on the west shore of Lake Témiscamingue. He was warmly welcomed by the 14 Frenchmen who traded there for the Compagnie du Nord.

The French expedition was a great success. De Troyes struck a massive blow to the English traders, capturing Albany, Moose and Rupert posts. Luck was not with Fort Témiscamingue, however. Two years later, the Témiscamingue Indians reported that the Iroquois "a constant threat to French fur trade activities" had surprised the post and killed all the inhabitants.

Fort Témiscamingue was located on one of the few inland routes to Hudson's Bay. The traders at the fort were well situated to carry out the wishes of the Compagnie du Nord, that is, to hinder trade between the northern Indians and the English. However, some traders, more interested in lining their own pockets, intercepted the Indians from the Lake Nipissing and Mattawa River areas. These Indians usually descended the Ottawa River to trade directly with the merchants in Montreal. The merchants objected strenuously. Governor Frontenac yielded to their demands and closed Fort Témiscamingue in the 1690's.

FORT TÉMISCAMINGUE RE-ESTABLISHED

Events in Europe directly affected the struggle for domination of the fur trade in North America. Following

the War of the Spanish Succession, France agreed to peace terms under which she surrendered the forts and territories around Hudson's Bay that she had won from England. This meant the competition for furs would be keener than ever.

In 1720 Fort Témiscamingue was re-established, probably at its present site, at the narrows of the lake on the east shore. Despite the protests of the Montreal merchants, Governor Vaudreuil gave the right of re-opening the fort to the merchant Paul Guillet, who set off with two canoes and six men.

The fort came to life again. Over the next 40 years, various individuals received licences to trade at the fort. To raise money, the government of New France sold the trading licence to the highest bidder. With such a licence, a trader had a monopoly of the fur trade in his area.

Among those who traded at Fort Témiscamingue was François-Étienne Cugnet. He ran the post for nine years and his profits went toward paying the debts he had incurred while operating the Forges du Saint-Maurice.

Furs were abundant: in 1757 Louis Antoine de Bougainville wrote that 150 packs of furs were collected at the post. One pack equalled 90 pounds (41 kg).



THE BRITISH REGIME

After the fall of New France in 1760, English businessmen lost no time in taking over the lucrative fur trade. Within a year the Indians reported that the English were "as thick as Muskettos" on rivers flowing into James Bay.

The Témiscamingue post became open to anyone wishing to trade there. Some of the independent traders at the fort made a respectable fortune.



Public Archives of Canada
Archives publiques du Canada

In 1795 the Canadian-based North West Company bought Fort Témiscamingue to try to strengthen its competitive position against the Hudson's Bay Company. The fort became the chief post in what was called the Témiscamingue department, the largest such district in the eastern fur trade region. The Témiscamingue department included five other posts and several strategically-placed outposts.

Fort Témiscamingue continued to provide the market with many fine furs. To exchange for the furs, large quantities of trade goods were needed. During most of the North West Company period, 12 large canoes, each carrying 70 packs of trade goods, travelled annually from Montreal to the fort. From here the Indians

transported the goods to the interior posts.

Many log buildings had sprouted on the wind-swept point: a warehouse, magazine, blacksmith's shop, ice-house and dwellings. The rocky land about the post supported little more than potatoes. The only livestock were chickens and hogs. The men's diet was mainly Indian corn, grease, and sometimes peas. They fished and hunted, but this was not enough. They depended heavily on provisions from Montreal.

THE HUDSON'S BAY COMPANY TAKES OVER

In 1821 the rivalry between the two great fur companies ended. The North West Company merged with the Hudson's Bay Company and for the rest of the 19th century the Hudson's Bay Company ran Fort Témiscamingue.

At this time the Témiscamingue-Abitibi area was the best fur country in eastern Canada. In the 1820s Fort Témiscamingue annually collected about 60 packs of furs of "very superior quality".

One family in particular stands out in the history of the fort, during the period of both fur-trading companies. Aeneas Cameron began managing the Témiscamingue department in the 1780s. From this time on, the Cameron family appears again and again in the administration of the post.

DECLINE

By the mid-1830s lumbering companies had advanced up the Ottawa River as far as Lake Témiscamingue. This was a serious threat to the fur trade because lumbering destroyed the beaver's habitat. The traders at the fort fought in vain against this new industry. Another factor led to the decline of the post: beaver hats went out of fashion in the 19th century and the demand for beaver pelts fell off. Finally, in 1901, Fort Témiscamingue was abandoned.

An 1888 plan shows 17 log buildings at the post but these have now all gone. Only a cemetery and a few stone fireplaces are left, the last reminders of a fur-trading post that flourished during more than two centuries.

The 66-acre site was acquired by Parks Canada in

1970 to create a national historic park to commemorate this vestige of the fur trade. Fort Témiscamingue National Historic site is 2.5 miles south of Ville Marie, Qué.

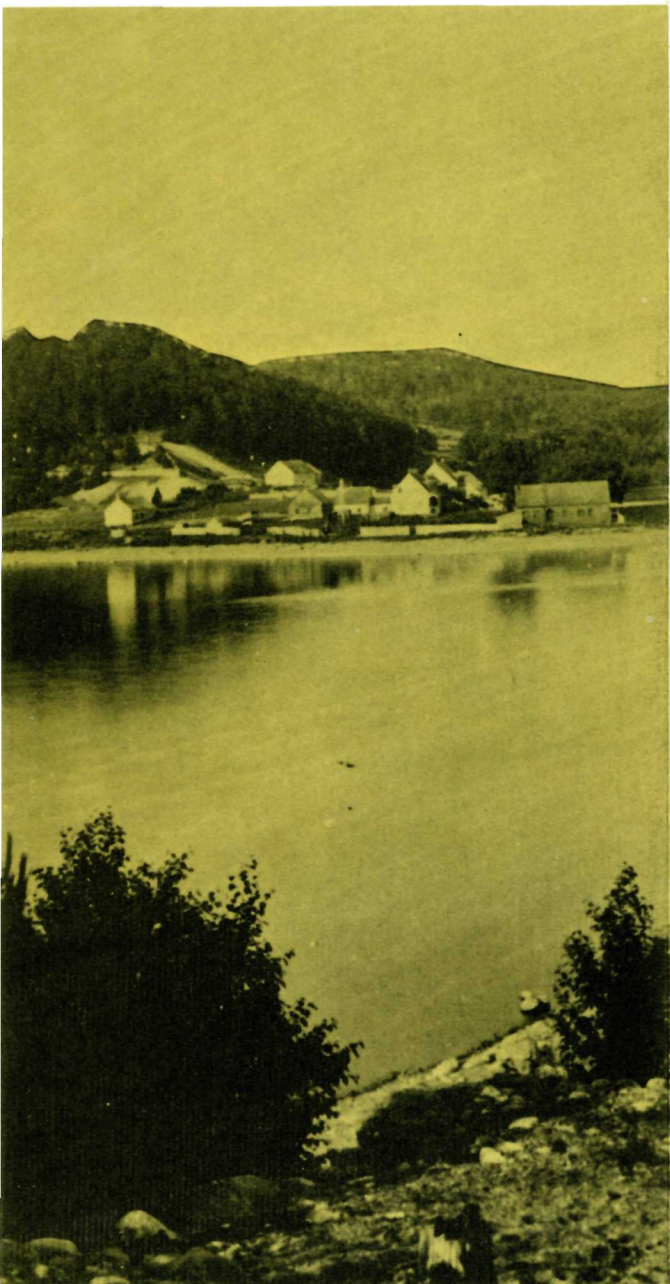


Indian and Northern Affairs
Affaires indiennes et du Nord
Parks Canada Parcs Canada

Published by Parks Canada under authority of the Hon. Warren Allmand, Minister of Indian and Northern Affairs, Ottawa, 1976.
INA Publication No. QS-F040-000-BB-A1
©Minister of Supply and Services Canada 1976
Catalogue No. R63-137/1977

LE FORT TÉMISCAMINGUE

Ville-Marie



DÉBUT DE LA TRAITE DE FOURRURES

Au XVI^e siècle la mode des chapeaux en castor fait fureur en Europe; tout gentilhomme se piquant d'élégance se doit d'en posséder un et l'importance de sa fortune et de son rang se mesure à la hauteur de son couvre-chef.

Ceux qui s'adonnent à la traite des fourrures amassent des fortunes et les Français qui se sont vite aperçus que les forêts d'Amérique du Nord regorgent d'animaux à fourrure et qui entretiennent de bonnes relations avec les Indiens, sont les premiers dans la course. Une fois par an, leurs canots croulant sous les peaux de castor, les Indiens gagnent Montréal pour la foire aux fourrures et la petite colonie de la Nouvelle-France tire sa subsistance de ce négoce.

Le monopole des Français ne dure guère, car dès 1668 des marchands anglais de la Compagnie de la baie d'Hudson débarquent sur les rives de la baie James et y construisent aussitôt quatre forts. Les trappeurs indiens de la région s'aperçoivent vite qu'il est plus facile pour eux d'échanger leurs peaux aux comptoirs anglais que d'entreprendre le périple jusqu'à Montréal.

À Montréal, c'est la panique chez les marchands lorsqu'ils apprennent que des navires anglais chargés de fusils, d'outils, de couvertures, de vêtements et de rhum destinés au troc avec les Indiens se sont avancés jusqu'au coeur du pays des fourrures; sans riposte française, ils risquent de voir les Anglais s'emparer du trafic des fourrures.

Pour répondre à cette menace anglaise, certains d'entre eux fondent la Compagnie du Nord; ils obtiennent une charte en 1682, qui leur donne le droit de commercer dans la région de la Baie d'Hudson, et trois ans plus tard, l'autorisation d'établir des comptoirs dans l'intérieur. La construction de Fort Témiscamingue, dont on ignore la date précise, remonte vraisemblablement à ce moment; sis sur le lac Témiscamingue, à la source de la rivière des Outaouais et à la frontière du territoire de la Compagnie de la Baie d'Hudson, ce comptoir est on ne peut mieux situé.

COUP DE MAIN À LA BAIE JAMES

Les marchands de la Compagnie du Nord décident d'éliminer leurs rivaux anglais par la force et d'envoyer



par la rivière des Outaouais un corps expéditionnaire s'emparer des comptoirs de la baie James. Celui-ci, comptant une centaine d'hommes et commandé par un officier français, le chevalier de Troyes, quitte Montréal au mois de mars 1686.

Le journal tenu par de Troyes au cours de l'expédition est le premier document à mentionner le Fort Témiscamingue, situé alors dans une île à l'embouchure de la rivière Montréal, sur la rive ouest du lac Témiscamingue. Arrivés le 18 mai, le chevalier et ses hommes sont chaleureusement accueillis par les 14 Français qui veillent là aux affaires de la Compagnie du Nord.

Le succès de l'expédition française est total; en s'emparant des comptoirs d'Albany, de Moose et Rupert, de

Troyes assène un dur coup aux trafiquants anglais; mais deux ans plus tard le sort se retourne contre Fort Témiscamingue; les Indiens de la région apprennent en effet aux Français que tous les habitants du fort ont péri au cours d'une attaque surprise des Iroquois, lesquels mettent perpétuellement en danger les entreprises françaises.

Fort Témiscamingue se trouve sur l'une des rares routes d'accès à la baie d'Hudson, aussi les trafiquants envoyés là par la Compagnie du Nord n'ont-ils aucun mal à s'acquitter de leur mission qui consiste avant tout à empêcher tout négoce entre les Indiens du nord et les Anglais. Certains de ces trafiquants cependant, avides de s'enrichir, n'hésitent pas à intercepter les Indiens qui quittent les bords du lac Nipissing et de la rivière Mattawa pour aller traiter directement avec les marchands de Montréal. Voulant à tout prix faire cesser ces pratiques, ces derniers finissent par obtenir de Frontenac, alors gouverneur, qu'il ferme Fort Témiscamingue aux environs de 1690.

RÉOUVERTURE DE FORT TÉMISCAMINGUE

Les événements qui se déroulent en Europe se répercutent directement sur la lutte engagée en Amérique du Nord pour le commerce de la fourrure. Par les traités signés à l'issue de la guerre de la Succession d'Espagne, la France rend entre autres à l'Angleterre ses forts et territoires de la baie d'Hudson. La rivalité pour la traite des fourrures va reprendre avec plus d'acharnement encore.

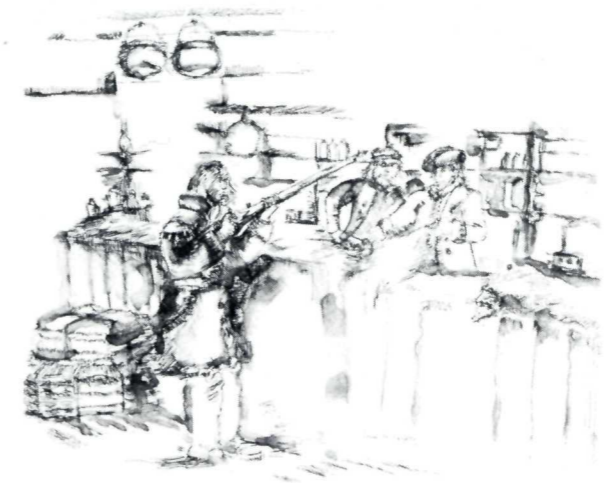
Fort Témiscamingue est réouvert en 1720, vraisemblablement à son emplacement actuel, c'est-à-dire sur la rive est, là où le lac se rétrécit. C'est le marchand Paul Guillet qui obtient du gouverneur Vaudreuil l'autorisation de réouvrir le fort et les protestations des autres marchands de Montréal n'y peuvent rien changer. Guillet se met en route avec 2 canots et 6 hommes.

Le fort se remet à vivre. Pendant quarante ans les permis de traite changent plusieurs fois de main; ils sont accordés au plus offrant par les administrateurs de la Nouvelle-France, soucieux de remplir leurs coffres. Ces permis donnent à leur détenteur le monopole de la traite des fourrures dans un secteur.

Un nom, François-Étienne Cugnet retient l'attention; il

reste 9 ans à la tête de Fort Témiscamingue et les profits qu'il en retire l'aident à combler les dettes contractées alors qu'il dirigeait les Forges du Saint-Maurice.

Les fourrures abondent comme en témoigne une lettre d'Antoine de Bougainville parlant de 150 ballots reçus au comptoir. Chaque ballot pesait 90 livres (45 kg).



LE RÉGIME ANGLAIS

À la chute de la Nouvelle-France en 1760, les trafiquants anglais s'emparent tout de suite du commerce lucratif de la fourrure et en moins d'une année les Indiens les voient affluer sur les rivières menant à la baie James « telle une nuée de moustiques ».

Témiscamingue devient un comptoir ouvert à tous ceux que la traite des fourrures intéresse et certains trafiquants indépendants s'y taillent une fortune respectable.

En 1795, dans l'espoir de mieux rivaliser avec la Compagnie de la baie d'Hudson, la Compagnie du Nord-Ouest déjà établie au Canada, achète Fort Témiscamingue. Celui-ci devient le comptoir central du district de Témiscamingue, qui est le plus vaste de tous les

districts de traite de l'Est. Il comprend 5 autres comptoirs, plus divers avant-postes à des points stratégiques.

Fort Témiscamingue continue donc à alimenter le marché en fourrures de qualité et doit à son tour être abondamment ravitaillé en marchandises de troc. Du temps de la Compagnie du Nord-Ouest, 12 canots transportant chacun 70 lots de ces marchandises quittent Montréal une fois par an en direction du fort, et de là les Indiens se chargent d'acheminer les marchandises vers les autres comptoirs.

Des constructions en rondins se dressent assez nombreuses sur cette terre balayée par les vents; il y a là un entrepôt, un dépôt de munitions, une forge, une glacière et quelques habitations. Le sol rocailleux des alentours ne permet guère d'autre culture que la pomme de terre et l'élevage se limite aux poulets et aux porcs. La nourriture est surtout faite de maïs, de saindoux et parfois de fèves. Les hommes ne peuvent compter uniquement sur les produits de la pêche et la chasse pour vivre et sont largement tributaires du ravitaillement venu de Montréal.

FORT TÉMISCAMINGUE PASSE À LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

La rivalité opposant les deux grandes compagnies de la traite des fourrures prend fin en 1821 avec leur fusionnement et dès lors la Compagnie de la baie d'Hudson dirige seule les destinées de Fort Témiscamingue jusqu'à la fin du siècle.

La région Témiscamingue-Abitibi surpasse à l'époque toutes les autres régions de l'Est pour les fourrures, et vers 1820 Fort Témiscamingue fournit chaque année environ 60 ballots de fourrure de « toute première qualité ».

Une famille, la famille Cameron, a particulièrement marqué l'histoire du fort du temps des deux compagnies. Aeneas Cameron prend la direction du district de Témiscamingue dans les années 1780 et depuis ce nom réapparaît sans cesse dans les annales du fort.

LE DÉCLIN

Vers 1835 les compagnies d'exploitation forestière ins-

tallées sur les bords de la rivière des Outaouais ont progressé jusqu'au lac Témiscamingue; détruisant sur leur passage l'habitat des castors, elles mettent sérieusement en danger l'existence même du commerce de la fourrure, mais les trafiquants du fort sont impuissants à stopper cette nouvelle industrie. Par ailleurs la mode des chapeaux de castor disparaît au XIX^e siècle, précipitant ainsi le déclin du Fort Témiscamingue qui est finalement abandonné en 1901.

Un plan datant de 1888 indique l'existence de 17 cabanes en rondins, dont il ne reste plus rien actuellement. Le cimetière et quelques cheminées en pierre sont les seuls vestiges de ce qui fut pendant plus de deux cents ans un poste de traite florissant.

Les 66 acres de terrain qui constituaient jadis le poste de traite ont été acquis par Parcs Canada en 1970 afin de perpétuer le souvenir du commerce des fourrures et forment maintenant le lieu historique national de Fort Témiscamingue, situé à 2,5 milles au sud de Ville-Marie (Québec).



Affaires
indiennes
et du Nord

Indian and
Northern
Affairs

Parcs Canada

Parks Canada

Publié par Parcs Canada avec l'autorisation de l'hon. Warren Allmand, ministre des Affaires indiennes et du Nord, Ottawa, 1976.
Publication AIN No. QS-F040-000-BB-A1
© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1976
No. de catalogue: R63-137/1977